



INFO-RETRAITE

FACE AU PROJET DE LOI 3

LA FEESP ACTIVE SUR TOUS LES FRONTS



**SOYEZ DES NÔTRES
LE SAMEDI 20 SEPTEMBRE
PROCHAIN !**

.....
: **INSCRIVEZ DÈS MAINTENANT** :
: **CETTE DATE À VOTRE AGENDA** :
.....

Des milliers de manifestants défilent à 12 h à Montréal, en partant du parc Lafontaine, pour s'opposer au contenu du projet de loi 3.

Nous serons encore une fois nombreux et déterminés à nous faire voir et entendre.

Le projet de loi dans sa mouture actuelle, c'est non !

**LE SAMEDI
20 SEPTEMBRE**

Vous recevrez des
informations supplémentaires
dans les jours
à venir.

RÉTROSPECTIVE DES DERNIERS ÉVÉNEMENTS

Les actions de la FEESP–CSN et de la CSN se sont enchaînées au cours des dernières semaines, sur tout le territoire du Québec. Nous continuons à mettre toute la pression possible pour faire infléchir le gouvernement sur le projet de loi 3 qui est actuellement à l'étude en commission parlementaire.



Yvon Godin et Denis Marcoux, vice-président et président de la FEESP–CSN

Mercredi

13 AOÛT

**LA DÉCLARATION
À L'UNISSON**

La FEESP–CSN a pris part, à travers le Québec, à la lecture et au dépôt d'une déclaration commune des membres de la Coalition syndicale pour la libre négociation qui s'adressait à plusieurs députés libéraux et ministres. Cette déclaration visait à réaffirmer notre rejet du projet de loi dans sa forme actuelle et à y exiger des modifications en profondeur. Le président de la Fédération, Denis Marcoux, et le vice-président Yvon Godin étaient présents devant le bureau de Philippe Couillard à Montréal, sous la pluie battante, pour participer

à la lecture de cette déclaration et pour répondre aux questions des médias. Plusieurs syndicats de la FEESP ont pour leur part participé aux actions devant des bureaux de députés et de ministres ciblés à travers le Québec.

Bureaux ciblés

Les bureaux visés le 13 août sont ceux de **Philippe Couillard, Jean-Denis Girard, Luc Fortin, Stéphanie Vallée, Guy Bourgeois, Francine Charbonneau, de Pierre Arcand, Pierre Moreau et Sam Hamad**

L'opération a été une réussite. Tant à Sherbrooke qu'à Montréal, Québec ou à Gatineau, nous avons été bien couverts dans les médias et avons manifesté notre présence auprès des personnes visées.

Mardi

19 AOÛT

CONFÉRENCE DE PRESSE DE LA FEESP ET LA CSN SUR LE DÉVOILEMENT DU MÉMOIRE


Une partie de cet événement médiatique est filmé en direct par RDI et est repris aux bulletins de nouvelles. La CSN y présente [les grandes lignes de son mémoire](#) sur le projet de loi 3 qu'elle condamne pour atteinte à la liberté d'association et de négociation. Le président de la fédération, Denis Marcoux, y dénonce entre autres le partage des coûts à 50-50 et la possibilité soulevée par le projet de loi de suspendre l'indexation de la rente des retraités. Il souligne la négation des engagements contractuels et des promesses qui ont été faites. « Des travailleurs ont épargné pour leurs vieux jours et le ministre leur tire le tapis sous les pieds en leur refusant cette retraite qu'ils se sont honorablement construite. C'est malhonnête. Il faut exactement faire le contraire et élargir l'accès à un régime de retraite pour tous. »

Au cours de cette conférence de presse, la vice-présidente de la CSN, Francine Lévesque, rappelle que la CSN est ouverte à tenter de trouver des moyens afin de régler la situation

des régimes réellement en difficulté. Toutefois, elle souligne à grands traits qu'il n'y a aucune raison de contraindre tous les régimes à cet exercice, d'autant plus que la situation financière de l'ensemble s'est grandement améliorée. Seuls les régimes capitalisés en deçà de 85 % devraient faire l'objet d'une restructuration obligatoire. Le gouvernement et les villes ont aussi le devoir de respecter les engagements pris envers les travailleurs.

Pour suivre le fil

Vous voulez lire la déclaration ? Vous voulez connaître les dernières nouvelles concernant nos interventions face au projet de loi 3 ? Consultez la page d'accueil du site www.feesp.csn.qc.ca dans la section *Nouvelles* qui est quotidiennement mise à jour.

 **Et suivez la FEESP-CSN sur Facebook !** Vous y trouverez toute l'actualité en rapport avec ce projet de loi 3 et bien plus encore.



Nathalie Joncas,
conseillère à la CSN,
Francine Lévesque,
vice-présidente de la
CSN et **Denis Marcoux,**
président de la
FEESP-CSN

Mercredi 20 AOÛT



LOUISE LEBLANC

LE SAVIEZ-VOUS ?

La coalition syndicale pour la libre négociation dont la FEESP est membre a développé un site d'information. La FEESP a étroitement contribué à la production du contenu de ce site.

Visitez le www.librenego.com

LES RETRAITÉS MANIFESTENT À MONTRÉAL

Le jour de la commission, les retraités de la Coalition syndicale pour la libre négociation se rassemblent devant le bureau montréalais du premier ministre Philippe Couillard. Appuyés par de nombreux travailleurs encore actifs, ils sont plus de 1 000 à dénoncer le projet de loi 3 ainsi que les conséquences que ce projet aurait sur leur qualité de vie en tant que retraités.

Tour à tour, les leaders historiques des syndicats membres de la Coalition prennent la parole. Parmi eux, Jacques Beaudoin, ex-dirigeant du syndicat des employés d'entretien de la STM-CSN. Pour lui, «le projet de loi 3, c'est renier la parole donnée. C'est renier les ententes conclues. C'est inadmissible et on ne va pas reculer pour faire valoir nos droits!»

PRÈS D'UN MILLIER DE MANIFESTANTS À L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Pendant que la commission suit son cours, près d'un millier de représentants des exécutifs syndicaux se rassemblent devant l'Assemblée nationale. Les employés municipaux scandent leur refus d'un projet de loi radical et inutile qui empoisonne les relations de travail, appauvrit la classe moyenne et sert à faire oublier les scandales révélés à la commission Charbonneau. Tous les représentants de la coalition s'adressent à la foule. «Le gouvernement va devoir refaire ses devoirs, parce que nous on lâchera pas le morceau. Le contenu du projet de loi, c'est non!»



CLEMENT ALLARD

LA CSN SE FAIT ENTENDRE EN COMMISSION

Et puis, en commission parlementaire, la CSN et la FEESP expriment leurs préoccupations aux ministres et députés. La portée du projet de loi n'est pas d'assurer la pérennité des régimes de retraite. Si c'était le cas, pourquoi le ministre s'en prendrait-il aux régimes en bonne santé? Il y a volonté d'amoinrir les conditions de travail des employés municipaux et baisser leur rémunération. Ce projet de loi nie l'autonomie des villes et a été fait sur mesure pour satisfaire les maires de Montréal et de Québec. Il porte entrave à la liberté de négocier et décide à l'avance du résultat de la négociation.

ON LÂCHE PAS

Les actions se multiplient. La FEESP et la CSN mettent tout leur poids pour que le gouvernement change son fusil d'épaule. Il est inadmissible qu'il revienne puiser, à même les poches des syndiqué-es, le salaire différé que les parties ont décidé de placer dans le régime de retraite au moment de la négociation. Nous ne le permettrons pas. Nous allons nous y opposer fermement et vous inviter à vous joindre à nous. C'est ensemble que nous pourrons faire reculer le gouvernement.

SOYEZ PRÊTS !



CONTRIBUTION MILITANTE